

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE  
VENTADOUR-EGLETONS-MONEDIERES  
PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Lundi 09 décembre 2019 à 20h30,  
A la Salle des Fêtes – Le Bourg  
19 320 – MARCILLAC LA CROISILLE**

**Ordre du jour :**

**1. Affaires Générales.**

- Approbation du Compte Rendu du dernier Conseil Communautaire ;
- Signature du registre des délibérations ;
- Désignation du secrétaire de séance ;
- Projet Limoges Université 2020-2030 – Intervention de M. Frédéric DUBOIS, Directeur du Département Génie Civil à Egletons.

**2. Affaires Financières.**

- Tarifs de location de l’Ouvrage Théâtral Permanent ;
- Tarifs divers ;
- Tarif d’utilisation de la station d’épuration du Domaine des Monédières ;
- Dépenses nouvelles d’investissement avant le vote du budget principal 2020 et des budgets annexes ;
- Admission en créances éteintes du budget principal et du budget annexe Ordures Ménagères ;
- Admission en non-valeur du budget principal et du budget annexe Ordures Ménagères ;
- Réalisation de deux emprunts sur le budget principal – Point d’information ;
- Décisions modificatives – Budget principal et budget annexe SPANC ;
- Concours du Receveur Municipal – Attribution d’indemnité ;
- Service Ordures Ménagères :
  - Tarifs de la Redevance d’Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) ;
  - Tarification spécifique de la REOM ;
  - Tarifs des apports des professionnels en déchetterie ;
  - Service des encombrants en porte à porte ;
  - Convention Eco DDS (déchets diffus spécifiques des ménages) ;
  - Mise en œuvre de la redevance incitative ;
- Service Enfance Jeunesse :
  - Tarifs des ALSH et de l’espace jeunes ;
  - Grille de rémunération du personnel saisonnier ;
  - Grille de tarifs pour le séjour d’hiver de l’espace jeunes ;
  - Grille de tarifs pour le séjour « Pays Basque » ;
- Service SPANC :
  - Modification du montant de la redevance et instauration d’un tarif contrôle de vente ;
  - Instauration d’une pénalité financière ;

- Modification du règlement de service ;
- Suppression des régies inactives ;

### **3. Ressources Humaines.**

- Modification du tableau des emplois ;
- Modification des modalités d'application du RIFSEEP ;

### **4. Dossiers.**

- Serres à tomates : acte de vente avec le GFA d'Auñou et convention de paiement des travaux avec les SCEA ;
- Instruction des Autorisations de Droit du Sol – Mise à disposition du service Urbanisme de la mairie d'Egletons ;
- Convention avec le collège Albert Thomas – Internat de la réussite pour tous ;
- Convention avec le Lycée Pierre Caraminot pour le prêt de deux minibus ;
- Marchés d'assurances ;
- Tourisme : Candidature à l'appel à projets régional Nouvelle Organisation Touristique des Territoires (NOTT) ;
- Convention avec la commune de Rosiers d'Egletons pour l'entretien du réseau d'assainissement de la ZA Bois Duval ;
- Règlement intérieur du Multi-accueil,
- Règlement intérieur des ALSH ;
- Règlement intérieur de l'Ouvrage Théâtral Permanent ;

### **5. Affaires diverses.**

- Résultat de la consultation pour les marchés du service Ordures Ménagères :
  - Broyage et évacuation des déchets verts ;
  - Exploitation des bas de quai de déchetterie ;
- Proposition de groupement de commandes défibrillateurs.